

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

AVIS PUBLIC

VENTE DES IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES ET REDEVANCES MUNICIPALES

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné, que les immeubles ci-après désignés seront vendus à l'enchère publique selon les dispositions de la *Loi sur les cités et villes*, en la salle du conseil située au 2^e étage de l'hôtel de ville, 61, rue Sainte-Cécile, à Salaberry-de-Valleyfield, **LE JEUDI 23 MAI 2019, À 10 HEURES**, pour satisfaire aux taxes municipales, aux droits sur les mutations immobilières et toutes autres redevances municipales, avec intérêts, pénalité et frais subséquents engagés à moins que ces taxes, intérêts et dépenses ne soient payés avant la vente.

Ces immeubles sont vendus avec tous les bâtiments et dépendances construits dessus, s'il en est, et sont sujets à toutes les servitudes apparentes ou occultes, actives ou passives.

CONDITIONS POUR ENCHÉRIR

L'enchère publique se déroule individuellement suivant l'ordre numérique de matricule desdits immeubles. L'enchère se fait de vive voix et l'immeuble concerné est octroyé au plus haut enchérisseur qui devient adjudicataire de l'immeuble.

La Ville peut enchérir et acquérir tout immeuble. Toutefois, l'enchère de la Ville ne peut dépasser le montant des taxes dues, redevances, intérêts, pénalité, frais et créance prioritaire (ex. : taxes scolaires).

L'adjudicataire doit payer immédiatement le prix de son adjudication, soit par chèque visé, par carte débit ou par argent comptant. Aucun chèque personnel n'est accepté. Le prix payé doit couvrir les frais suivants qui seront précisés lors de l'enchère : frais de publication, frais d'inscription au Bureau de la publicité des droits, droits au ministre des Finances représentant 3 % du prix de vente, taxes (TPS et TVQ) et frais pour la Cour supérieure.

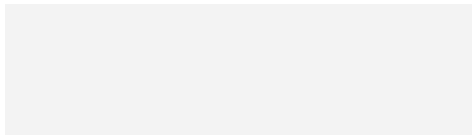
L'adjudicataire est dès lors considéré comme propriétaire de l'immeuble et peut en prendre possession immédiatement. Par contre, l'ancien propriétaire peut, en payant le prix de vente plus intérêts et les frais engagés, redevenir propriétaire dans l'année qui suit la date de l'enchère publique.

Les lots ci-après mentionnés du cadastre du Québec font partie de la circonscription foncière de Beauharnois.

LISTE DES IMMEUBLES

Matricule au rôle	Situation	Numéro de lot	Cadastre	Propriétaire	Adresse postale du propriétaire	Taxes municipales Montant dû au 23 mai 2019
5412-47-7211	40, rue Bissonnette	3 818 408	Cadastre du Québec	Philippe Marcil	40, rue Bissonnette, Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6T 3M8	5 055,26 \$
5414-22-8948	156, rue Andrew	3 594 520	Cadastre du Québec	Michel Soucy	1573, chemin Jamestown, Ormstown (Québec) J0S 1K0	9 216,12 \$
5414-51-9071	10, rue Bergeron	3 594 574	Cadastre du Québec	Patrick Delorme	10, rue Bergeron, Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6S 3G1	2 269,70 \$
5415-47-5759	771, rue Ovide	3 595 699	Cadastre du Québec	Isabelle Gendron	179, 126 ^e Rue, Shawinigan (Québec) G9P 3W4	6 004,83 \$
5416-26-8087	Terrasse Hogue	3 596 323	Cadastre du Québec	Joey Marcil	490, terrasse Hogue, Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6S 0C4	408,20 \$
5416-26-8432	490, terrasse Hogue	3 596 311	Cadastre du Québec	Joey Marcil	490, terrasse Hogue, Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6S 0C4	4 688,30 \$
5513-41-5826	173, rue Victoria	4 514 270	Cadastre du Québec	Claude Gendron	13, terrasse Lorraine, Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6T 4P3	21 397,25 \$
5612-02-9143	223, rue Viau	4 515 385	Cadastre du Québec	Jonathan O'Neil	223, rue Viau, Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6T 4Y5	5 709,41 \$
5612-09-7417	77B, rue des Érables	4 515 460	Cadastre du Québec	Céline Guinard	77B, rue des Érables, Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6T 5A5	4 535,96 \$
5614-54-4265	157, rue Fabre	3 247 153	Cadastre du Québec	Sylvain Schinck	157, rue Fabre, Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6S 4L1	10 166,53 \$

SALABERRY-DE-VALLEYFIELD ce 26 avril 2019.


 Alain Gagnon, MAP, OMA
 Greffier